

## Rapport SECIS 2012 sur la Belgique

Durant l'année 2012, les centres d'accueil belges pour étudiants étrangers ont été mis à rude épreuve. Il existe actuellement une dizaine de foyers agréés, et, dès lors, soutenus financièrement par le gouvernement fédéral, répartis entre Bruxelles, région francophone et région néerlandophone. Cette aide gouvernementale ne couvre qu'une petite partie des frais en personnel (entretien, gestion...). Ainsi, le coût moyen de la nuitée dans un foyer est de 15,8 euros dont 6,6 euros sont couverts par le subside actuel du gouvernement.

On compte aussi deux clubs mixant hébergement et activités socio-culturelles et trois clubs n'ayant que des activités socio-culturelles, qui sont aussi soutenus financièrement par le gouvernement fédéral.

La FENACA (Fédération Nationale des Centres d'Accueil), est un organisme, fondé le 18 avril 1963. Il représentait, à cette époque, les foyers d'inspiration chrétienne reliés au Vicariat pour les étudiants étrangers en Belgique.

La plupart de ces foyers ont une cinquantaine d'années d'existence. Ils hébergent chaque année environ 800 étudiants universitaires (inscrits pour un master ou un doctorat). Des étudiants des hautes écoles sont aussi acceptés. Ils proviennent de nombreux pays africains, d'Amérique latine ou d'Asie. Environ 65% font un séjour d'études de 1 ou 2 ans ; 10%, des séjours plus courts et 25%, des séjours supérieurs à 2 ans. Les ressortissants d'Afrique subsaharienne sont majoritaires dans la partie francophone de la Belgique. En Flandre, par contre, on compte moins d'étudiants d'Afrique mais beaucoup plus d'étudiants d'Amérique Latine et d'Asie.

Les missions de base de ces foyers sont: un accueil personnalisé, un hébergement adapté, une écoute et une guidance sociale tout au long du séjour, un cadre de vie communautaire et une offre d'activités sociales, culturelles et de loisirs ( C'est ici que se situent les activités religieuses).

La relation entre ces foyers et les universités ou hautes écoles n'est pas optimale en ce sens que, lorsque l'université fait sa publicité, elle ignore quasi complètement tout le travail autre que celui qui est effectué au sein de l'université elle-même. Les universités et les hautes écoles oublient souvent de parler des foyers d'accueil des étudiants des pays du sud.

La période actuelle oblige les gouvernements à réduire leurs dépenses. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral souhaite se libérer de cette responsabilité de la coopération au développement des pays du sud et la céder aux entités fédérées. Mais les moyens financiers ne suivent pas ou difficilement. Une action commune, dépassant les clivages idéologiques et religieux, a été mise sur pied en 2012 par tous les foyers existants afin de ne pas perdre le peu de moyens mis à leur disposition. Une victoire partielle a été obtenue actuellement en ce sens que la subvention est temporairement maintenue. L'action commune se poursuit en 2013. Elle vise à faire mieux connaître tout ce que représente le travail de ces foyers.